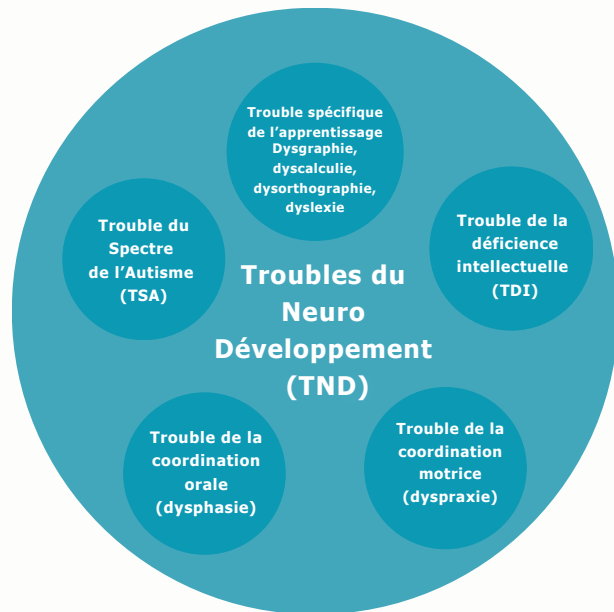




## QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) n'est pas une maladie. C'est un **handicap** plus ou moins **visible**, caractérisé par des difficultés dans les interactions avec les autres et la communication. Ce trouble est souvent associé à des troubles sensoriels.

Le TSA fait partie des **TND (Troubles du Neuro-Développement)** et une personne peut en vivre plusieurs à la fois.



Les caractéristiques du TSA **varient d'une personne à l'autre** et évoluent avec l'âge. Ces particularités se manifestent dans l'enfance et **ne disparaissent pas** à l'âge adulte, même si des stratégies de camouflage social, souvent coûteuses en énergie, sont mises en place pour s'adapter.



## CONTACT



06.83.57.77.18  
09.79.13.11.24



gemtsa61@gmail.com



gem-tsa-orne.fr



Local du GEM TSA:  
39 rue d'Hautvie  
61600 La Ferté-Macé

### Rencontres possibles sur le territoire ornaï



Découvrez l'association Partage 61  
Collectif d'auto-représentation TSA,  
fondé sur la pair-aidance !

# PARTAGE 61

Association d'auto-représentants TSA



Groupe d'Entraide  
Mutuelle TSA  
de l'Orne



## ? QU'EST-CE QU'UN GEM ?

### LE GEM EST UN COLLECTIF :

- D'ÉCOUTE
- DE SOUTIEN
- DE RENCONTRE

Notre **association Partage 61** porte le GEM TSA ORNE (dispositif d'entraide entre pairs) dont le but est de rompre l'isolement et l'exclusion sociale des adultes autistes. C'est un dispositif qui repose sur la **pair-aidance** et **l'auto-détermination** : le GEM est créé et géré par les adhérents. Il promeut **l'auto-représentation**. **Ce n'est pas une structure médicale ou médico-sociale.**



### PAIR-AIDANCE ?

Des personnes au vécu similaire s'apportent un soutien mutuel en partageant leurs expériences.



### AUTO-DETERMINATION ?

Capacité à prendre des décisions en autonomie, à agir et à être acteur de son parcours et de son bien-être, sans influences externes indûes.



### AUTO-REPRESENTATION ?

Porter sa parole sur le territoire et défendre son point de vue en restant maître de ses choix.

## ? QUELLES SONT LES ACTIONS DU GEM ?

Le GEM est un collectif de **socialisation** et d'**entraide**, qui propose des moments de **convivialité** informels et des projets favorisant l'autonomie, selon les envies des membres.

Le collectif organise des **sorties** et des **activités**, par exemple autour de la créativité, des loisirs, du sport, de la vie quotidienne, de la solidarité et de la culture. Des **groupes de parole**, des ateliers d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle peuvent être mis en place selon les besoins et envies des adhérents.

Des actions d'information et de **sensibilisation** sont menées par le collectif pour une meilleure connaissance du TSA au sein de la société.

Ce sont les **adhérents** qui donnent le souffle de l'association. Ils **proposent et décident** des activités en fonction de leurs envies et talents.

Des salariés sont présents pour faciliter les échanges et la mise en place des activités. Ils soutiennent la vie collective et ne font pas d'accompagnement individuel.

Partage 61 bénéficie d'un accompagnement bienveillant de PAIRS-TND, une association de personnes concernées par les TND, qui soutient le développement des initiatives en auto-représentation sans se substituer à leur gouvernance



## ? À QUI S'ADRESSE LE GEM ?

Le GEM est un collectif associatif de personnes autistes en capacité d'autonomie souhaitant se soutenir mutuellement. Il est librement accessible sans notification de la MDA (anciennement MDPH), à tout adulte diagnostiqué, en cours de diagnostic ou en questionnement.

Chaque adhérent a un **rôle actif** au sein du groupe pour créer un environnement dynamique et accueillant. Tout le monde est encouragé à s'investir dans la vie associative.

L'adhésion n'induit aucune obligation : chaque adhérent est libre de s'impliquer à son rythme. Il devra seulement s'inscrire pour les activités nécessitant une organisation logistique en amont.

